



RÈGLEMENT COMPLÉMENTAIRE TYPE

LIGUE AURA BADMINTON

SAISON 2024/2025



Version 21/11/2024

Nom du tournoi :	Vil'LadyBad 2ème édition		
N° de dossier Poona :	2400771		
Club ou comité organisateur du tournoi :	Badminton Club Villeurbannais		
Lieu de la compétition :	Villeurbanne		

GÉNÉRALITÉS

1) La compétition est de type :	Tournoi individuel adultes (minimes à vétérans)		
Il s'agit d'un tournoi nocturne	Oui		

Elle se déroule en application des règlements de la FFBaD, de la ligue AURA et de ce présent règlement.

Si compétititons jeunes ou catégorie jeunes avec tableaux à part, seront autorisés à participer :

Le niveau géographique de la compétition est :				National	
2) La compétition se déroule du :	09/04	2025	au	09/04	2025

3) Dans :	1	salle(s) et sur	7	terrains
Salle 1 =	7	terrains		
Salle 2 =		terrains		
Salle 3 =		terrains		
Salle 4 =		terrains		

4) Le logiciel utilisé sera :	BadNet	
5) Le (la) juge-arbitre principal(e) est :	MARIA-SUBE Valérie	

Ses décisions sont sans appel. Le juge-arbitre est en droit d'avertir, de sanctionner ou de disqualifier tout joueur ne respectant pas les règlements.

6) le (la) GÉO principal(e) est :	BARBIER Léo	
-----------------------------------	-------------	--

Pour tout le reste du document, joueur pourra être au besoin remplacé par joueuse ou paire.

SÉRIES ET TABLEAUX

7) La compétition est ouverte aux joueurs allant de	NC	à	R6
---	----	---	----

inclus, tous licenciés dans un club :

8) Les disciplines sont les suivantes :

SH non	SD non	DH non	DD oui	Mx non
--------	--------	--------	--------	--------

Préciser quelle(s) discipline(s) se joue(nt) sur quel jour ainsi que les incompatibilités de disciplines un même jour (simple et mixte par exemple) et/ou si le panachage est interdit (SD R - DD D par ex)

DD le mercredi

9) Chaque joueur peut participer à maximum :	une	discipline(s)
10) Le tournoi se déroulera dans la mesure du possible en	Poules uniques	

En cas de nécessité, les organisateurs en concertation avec le JA principal se réservent le droit de compléter, regrouper ou modifier les séries dans l'intérêt de la compétition.

11) Les matchs se joueront au meilleur des trois sets conformément à l'article 7 des règles officielles du badminton.

INSCRIPTIONS ET LISTE D'ATTENTE

12) L'inscription se fera	individuellement ou par club	
---------------------------	------------------------------	--

13) La date limite de réception des inscriptions est fixée au	01/04	2025
---	-------	------

Le nombre maximum de joueurs sera de pour l'ensemble de la compétition

Une liste d'attente sera établie en cas de surnombre selon les critères suivants :

Critère 1 - Date de paiement
Critère 2 - Date d'inscription

14) Les inscriptions sont à faire : (remplir uniquement les lignes utiles)

adresse mail :

lien BadNet :

adresse postale :

15) Le joueur devra être licencié

16) Les droits d'engagement sont de :

1 tableau	<input type="text" value="11€"/>	2 tableaux	<input type="text"/>	3 tableaux	<input type="text"/>
Par équipes	<input type="text"/>				

17) Le paiement se fera

18) Le paiement est à effectuer

19) Le CPPH ou le classement pris en compte sera celui de :	<input type="text" value="02/04"/>	<input type="text" value="2025"/>
La confection des tableaux sera effectuée le :	<input type="text" value="02/04"/>	<input type="text" value="2025"/>
La confection des tableaux sera faite en tenant compte	<input type="text" value="du CPPH"/>	

FORFAITS

20) Les droits d'inscription sont remboursables en cas de **désistement notifié avant la date limite d'inscription**. Passé ce délai, ils ne sont remboursables qu'en cas de force majeure (blessure, maladie, raison professionnelle ou personnelle impérieuse...) dûment justifiée par une attestation appropriée (certificat médical, attestation de l'employeur...).

21) Le joueur doit alors envoyer, au plus tard dans les cinq jours suivants la compétition, un justificatif à la ligue AURA à david.chaillou@badminton-aura.org ainsi qu'une copie à l'organisateur pour que celui-ci puisse procéder au remboursement des frais d'inscription si le motif est légitime.

REPLACEMENTS

22) Les remplacements s'effectueront de la manière suivante :

Une liste d'attente pourra être constituée par série en cas de besoin, celle-ci se fera dans l'ordre d'arrivée des inscriptions complètes (avec leur règlement). Les remplacements seront effectués dans le respect du règlement général des compétitions.

DURANT LE TOURNOI

23) Tout joueur doit pointer dès son arrivée dans la salle et, au plus tard à l'heure de convocation pour chaque jour de la compétition.

24) Tout joueur désirant s'absenter devra en aviser le juge arbitre.

25) Le volant de référence plume sera	<input type="text" value="RSL - TOURNEY N°3"/>
Le volant de référence plastique sera	<input type="text" value="Yonex Mavis 2000"/>

26) Les matchs pourront être appelés avec un maximum de 60 minutes d'avance sur l'heure annoncée par l'échéancier, qui est indicatif.

Les joueurs qui ne se présentent pas sur le terrain dans les 5 minutes suivant l'appel de leur match pourront être déclarés forfaits par le juge-arbitre sur le tableau concerné.

Le comité organisateur en accord avec le Juge-Arbitre se réserve le droit de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'améliorer le bon déroulement du tournoi.

27) Le mode d'arbitrage du tournoi sera

28) Le temps de repos entre deux matchs est de 20 minutes minimum. Il ne pourra être réduit qu'à la demande de l'intéressé ou allongé sur décision du Juge-Arbitre.

29) A l'appel de leur match, les joueurs auront le droit à de prise de contact avec le terrain, **test des volants inclus à effectuer dès l'arrivée sur le terrain.**

30) Les feuilles des matchs

31) Pour tout volant touchant une structure fixe	À remettre une fois au service et faute en jeu
Pour tout volant touchant une structure amovible	À remettre au service comme en jeu

Particularité sur 2 terrains, les arceaux rouges des paniers de baskets seront let au service comme en jeu

32) Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vols, pertes, incidents ou accident.

33) La participation à ce tournoi implique l'acceptation de l'usage du nom et de l'image des participants à des fins de promotion du club et de son tournoi. En cas de refus, le signaler aux organisateurs.

34) Toute inscription au tournoi implique l'acceptation du présent règlement.

35) Pour les mineurs, un parent, un représentant du club ou un référent doit être présent dans la salle.

SPÉCIFICITÉS ET REMARQUES PARTICULIÈRES

36) Les volants hybrides ne sont pas autorisés. Tous les joueurs peuvent jouer en volants plumes homologués.

37) Un joueur qui s'inscrit sans partenaire sera considéré comme inscrit à la comptétion dès lors que l'organisation et le JA lui auront trouvé un partenaire.

38) Des photographies pourront être prises durant le tournoi (matchs, animations, buvette, etc...). Si vous ne désirez pas être pris en photo, merci d'en informer la direction du tournoi.

